

TOURRETTES-SUR-LOUP



Conseil Municipal **Séance ordinaire du vendredi 29 novembre 2024**

Liste des délibérations **Examinées en séance**

(en application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont assemblés, sous la présidence de Monsieur le Maire, Frédéric POMA

Nombre de membres en exercice : 27

Présents : Messieurs POMA - DALCHER- Madame DE QUERO – Monsieur MONCHO – Madame PIERRAT – Madame VALGELATA – Monsieur MOREAU-Mesdames PELLEGRINO - BARADE-Messieurs CAUVÉ-FALCO – LENOIR – Madame DUBOIS – Messieurs CALLET – JERIBI -Madame GAVACHE - Monsieur RAIBAUDI - Madame BLANCHARD -

Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L.2120-20 du code général des collectivités territoriales : Oifa YOUSSEF ayant donné pouvoir à Catherine PELLEGRINO, Stéphane BOUX ayant donné pouvoir à Katy GAVACHE, Claudie LACQUA ayant donné pouvoir à Slah JERIBI, Charline HERING ayant donné pouvoir à Maurice RAIBAUDI, Lauren JASSIN ayant donné pouvoir à Anne DE QUERO

Absents excusés : Messieurs WALLAERE-BENINI-GARCIA

Absents : Monsieur DICHARRY – Madame SKRABO-CRISTINA

Secrétaire de séance : Nathalie VALGELATA-DALCHER

Présents : 17/ procurations : 5 / absents excusés : 3 / absents : 2

1/ CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2024– PROCES-VERBAL – ADOPTION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 septembre 2024.

2/ CONSEIL MUNICIPAL – DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE – DECISIONS – COMPTE RENDU

Par délibération du Conseil municipal en date du 16 juillet 2020, ce dernier a donné délégation à Monsieur le Maire de la totalité des compétences prévues par l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales.

En vertu de l'article L. 2122-23 du même code, les décisions ainsi prises sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et Monsieur le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal :

- a) de la décision du 16/10/2024 ayant pour objet :
Attribution des chèques cadeaux

- b) de la décision du 31/10/2024 ayant pour objet :
Virement de crédits n°2

- c) de la décision du 04/11/2024 ayant pour objet
Vente d'une concession trentenaire

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance, a **PRIS ACTE** du compte rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

Arrivée en séance de Samuel GARCIA à 18h09

Absent ayant voté par procuration en application de l'article L.2120-20 du code général des collectivités territoriales : Michel WALLAERE ayant donné pouvoir à Samuel GARCIA.

Présents : 18/ procurations : 6 / absents excusés : 1 / absents : 2

3/ INTERCOMMUNALITE

3-1/ CASA – RAPPORT D'ACTIVITES 2023 - INFORMATION

Le Conseil Municipal A **PRIS** acte

3-2/ SIVOM DU CANTON DE BAR-SUR-LOUP – DISSOLUTION - AUTORISATION

Le Conseil Municipal a **PRIS** acte

4/ SECURITE

4-3/GESTION DE CRISE – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – REVISION -APPROBATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

5/RESSOURCES HUMAINES

5-4/ TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION – CREATION DE POSTES - APPROBATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

5-5/ REGIME INDEMNITAIRE – HARMONISATION RIFSEEP – INSTAURATION POUR POLICE MUNICIPALE - APPROBATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

5-6/ FRAIS DE DEPLACEMENT – REMBOURSEMENT – MISE A JOUR - APPROBATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

5-7/ PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – RISQUE PREVOYANCE – PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS LABELISES DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE - APPROBATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

6/AFFAIRES SCOLAIRES

6-8/CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES – VERSEMENT DES PARTICIPATIONS AUX COMMUNES - AUTORISATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

6-9/ ATSEM – FORMATION – CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE, L'INSPECTEUR D'ACADEMIE DASEN DES ALPES MARITIMES ET LE CNFPT – SIGNATURE – INFORMATION

Le Conseil Municipal **A PRIS** acte

Départ de Samuel GARCIA à 18h37

Présents : 17/ procurations : 5 / absents excusés : 3 / absents : 2

7/FINANCES

7-10/ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT PAR ANTICIPATION – SECTION D'INVESTISSEMENT – BUDGET – EXERCICE 2025 – AUTORISATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

7-11/FETE DES VIOLETTES – TARIFS 2025 - AUTORISATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

La séance a été levée à 18h43